

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 32

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

14 décembre 2018

Date d'affichage :

27 décembre 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 20 décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 14 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, CERLES, Mmes CHAMPEL, DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL

ABSENTS :

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à José DUBREUIL

M. Jackie DIOGON, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Jacques LAMY

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal

absent

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Serge BIONNIER

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DECEMBRE 2018**

QUESTION N° 15

OBJET : Tableau des effectifs : créations et suppressions de postes au 1^{er} janvier 2019

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 6 décembre 2018.

Pour des nécessités de services, il est nécessaire de créer et supprimer les postes suivants, au 1^{er} janvier 2019 :

<u>Poste(s) créé(s)</u>	<u>Motifs</u>	<u>Poste(s) à supprimer</u>	<u>Direction</u>
1 poste d' Attaché	Modification de poste suite à mutation	Attaché principal	Direction des finances
1 poste d'adjoint technique	Transformation suite à départ en retraite	1 poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	DSTAU
1 poste d'adjoint technique	Remplacement d'un départ par mutation	1 poste technicien principal 1 ^{ère} classe	Communication + Informatique
3 postes d'adjoint technique à temps non complet 80% (28 heures hebdomadaires)	Augmentation du taux d'emploi de 3 agents pour compenser un départ en retraite pour invalidité	3 postes d'adjoint technique à temps non complet 50% (17h30 hebdomadaires) + 1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Direction Enfance Jeunesse
1 poste d'adjoint technique	Remplacement d'un départ par mutation	1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Direction Enfance Jeunesse
1 poste animateur	Remplacement d'un départ par mutation	1 poste animateur principal 1 ^{ère} classe	Direction Enfance Jeunesse
1 poste adjoint administratif	Réorganisation de la direction DGA	néant	Direction Enfance Jeunesse
1 poste adjoint administratif	Réorganisation de la direction DGA	néant	Direction de l'Administration Générale
néant	Départ en retraite pour invalidité remplacé par anticipation	1 poste adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	DSTAU

COMMUNE DE RIOM

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la création des postes susvisés, ce à compter du 1^{er} janvier 2019, et les suppressions des postes après avis du comité technique.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 20 décembre 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL